

Évitez la coupure de votre compteur à budget durant toute la durée du confinement.

Afin d'éviter de vous déplacer pour recharger votre compteur, votre solde sera gelé jusqu'à la fin du confinement.



L'énergie que vous consommez reste payante à votre tarif habituel. La seule différence est que vous ne la payez pas à l'avance, mais à la fin du confinement.

Une fois les mesures levées et la situation revenue à la normale, vous devrez donc payer l'énergie consommée durant la période.

Pour bénéficier de cette mesure :



1. Passer votre carte dans votre compteur



2. Passer votre carte dans la borne de rechargement



3. Passer de nouveau votre carte dans votre compteur

Où trouver une borne de rechargement ?

A l'Hotel de ville de Comines
Place Sainte-Anne
7780 Comines

Au Centre Administratif du CPAS
Rue de Ten-Brielen, 160
7780 Comines